La prochaine séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h30.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : <u>catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca</u> afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 10 DECEMBRE 2024

Ouverture de la séance

- 1. Adoption de l'ordre du jour
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2. Première période de questions
- 3. Approbation des procès-verbaux

4. Affaires des membres du conseil et tour de table

4.1 Tour de table des membres du conseil

5. Règlements

- 5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement d'emprunt numéro 760-24 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 400 000 \$, pour des travaux de voirie et de réfection ainsi que l'acquisition de machineries et de véhicules
- 5.2 Adoption et présentation du règlement numéro 722-25 décrétant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour l'exercice financier 2025
- 5.3 Adoption du Règlement numéro 625-24-8, modifiant le Règlement numéro 625-22- 5, tel qu'amendé, concernant la circulation et le stationnement afin de permettre le stationnement de nuit

6. Administration générale et finances

6.1 Autorisation de paiement des déboursés au 10 décembre 2024

7. Aménagement et urbanisme

8. Loisirs et culture

8.1 Autorisation de contribution financière – Avante Gazette Janvier 2025

9. Service des travaux publics et services techniques

- 9.1 Autorisation d'achats de différentes parcelles de lots à la suite des travaux de réfection des rues de la Plaisance, Dutch et de Philipsburg
- 9.2 Adoption de la grille d'évaluation et de pondération des soumissions relative à l'appel d'offres BED20250213 pour des services professionnels d'exploitation des ouvrages de traitement de l'eau potable et des eaux usées

10. Service incendie et sécurité publique

11. Ressources humaines

11.1 Création et embauche au poste cadre de préventionniste au service de sécurité incendie de Bedford

La prochaine séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h30.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : <u>catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca</u> afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

- 12. Dépôt de correspondance
- 13. Affaires nouvelles

Deuxième période de questions

- 14. Levée de la séance extraordinaire
 - 14.1 Levée de la séance



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, mardi le 10 décembre 2024, 19h30.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette Marie-Pier Tougas
Pierre Le Blanc Marie-Josée Lamothe

Yves Gnocchini Mona Beaulac

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Sont également présents : M. Richard Joyal, directeur général et trésorier et Mme

Catherine Nadeau, directrice adjointe et greffière.

24-12-392 Ouverture de la séance

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

Que ce conseil ouvre la séance à 19h30.

ADOPTÉE

24-12-393 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Mona Beaulac Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que ce conseil adopte l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE

N.M. Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi le 6 décembre sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue par courriel.

Aucun citoyen s'est prévalu de la période de questions.

24-12-394

Avis de motion et présentation du projet de règlement d'emprunt numéro 760-24 décrétant une dépense et un emprunt de 400 000 \$ pour des travaux de voirie et de réfection ainsi que l'acquisition de machineries et de véhicules

Le conseiller Pierre Le Blanc donne un avis de motion qu'il, ou en son absence un autre conseiller, proposera, à la prochaine séance ou toute séance ultérieure de ce conseil, l'adoption du Règlement d'emprunt numéro 760-24 décrétant une dépense et un emprunt de de 400 000 \$ pour des travaux de voirie et de réfection ainsi que l'acquisition de machineries et de véhicules, sera présenté pour adoption lors d'une séance subséquente du Conseil.

Le projet de règlement d'emprunt numéro 760-24 intitulé : « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de de 400 000 \$ pour des travaux de voirie et de réfection ainsi que l'acquisition de machineries et de véhicules », est présenté et déposé à cette séance.

24-12-395

Adoption et présentation du Règlement numéro 722-25 décrétant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour l'exercice financier 2025

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2024, par monsieur le conseiller Pierre Le Blanc par le biais de la résolution 24-12-371;

Considérant que le projet de règlement a été déposé et présenté lors de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 10 décembre 2024 et qu'il a été mis à la disposition du public pour consultation;

Proposé par la conseillère Mona Beaulac Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que ce conseil adopte le Règlement numéro 722-25 décrétant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour l'exercice financier 2025.

ADOPTÉE

24-12-396

Adoption du Règlement numéro 625-24-8 modifiant le Règlement numéro 625-22-5, tel qu'amendé, concernant la circulation et le stationnement afin de permettre le stationnement de nuit

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 3 décembre 2024 par madame la conseillère Mona Beaulac par le biais de la résolution 24-12-372;

Considérant qu'un projet de règlement a été déposé et présenté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 décembre 2024 et qu'il a été mis à la disposition du public pour consultation;

Proposé par le conseiller Daniel Audette Appuyé par le conseiller Yves Gnocchini

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que ce conseil adopte le Règlement numéro 625-24-8, modifiant le Règlement numéro 625-22-5, tel qu'amendé, concernant la circulation et le stationnement afin de permettre le stationnement de nuit.

24-12-397 Autorisation de paiement des déboursés au 10 décembre 2024

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil adopte la liste des déboursés au 10 décembre 2024, au montant de 81 655,21 \$ présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 10 décembre 2024.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

24-12-398 Autorisation de contribution financière – Avante Gazette Janvier 2025

Considérant que depuis 1997, l'Avante Women's Centre, un organisme à but non-lucratif situé à Bedford, vient en aide aux femmes anglophones de Brome-Missisquoi;

Considérant que la publication de l'Avante Gazette est un moyen de soutenir leur effort continu et d'interagir avec les membres;

Considérant la demande d'aide financière soumise à la Ville de Bedford afin de couvrir les frais d'impression et de distribution de la gazette;

Considérant que notre carte d'affaires apparaîtra sur la couverture arrière pour une visibilité maximale;

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas Appuyé par la conseillère Mona Beaulac

Que ce conseil autorise une contribution financière à Avante Women's Center, pour l'Avante Gazette du mois de janvier 2025, au montant de 250 \$.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

24-12-399 Autorisation d'achats de différentes parcelles de lots à la suite des travaux de réfection des rues de la Plaisance, Dutch et de Philipsburg

Considérant que la Ville de Bedford souhaite améliorer la sécurité des intersections des rues de la Plaisance, Dutch, Rix, Clayes et de Philipsburg;

Considérant qu'il était nécessaire de construire de nouveaux trottoirs ainsi qu'un muret de soutènement:

Considérant les négociations entre les différents propriétaires touchés aux coins de ces rues afin qu'ils vendent une parcelle de terrain à la Ville de Bedford, permettant celle-ci d'être propriétaire des ouvrages dans l'emprise de la Ville;

Considérant que les 4 propriétaires ont tous signé un accord pour la vente de leur parcelle de terrain;

Considérant les offres d'achat de la Ville de Bedford;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe 24-12-399 (suite) Que le conseil approuve les modalités et conditions des offres d'achats de la Ville de Bedford aux 4 propriétaires situés aux coins des rues ci-haut mentionnées, pour la vente d'une parcelle de leur terrain, permettant la construction d'un trottoir et/ou muret de soutènement.

Que la Ville de Bedford mandate un notaire afin de procéder aux différentes transactions de vente en conformité avec les clauses des offres d'achats.

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Bedford, tous les documents pouvant donner effet à la présente résolution.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

24-12-400

Adoption de la grille d'évaluation et de pondération des soumissions relative à l'appel d'offres BED20250213, pour des services professionnels d'exploitation des ouvrages de traitement de l'eau potable et des eaux usées

Considérant les articles 573 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* relatifs aux règles d'adjudication des contrats;

Considérant que lors de l'adjudication de certains contrats de services professionnels, la Ville doit avoir recours à un système de pondération et d'évaluation des soumissions basé, outre le prix, sur l'évaluation de divers critères relatifs au mandat proposé;

Considérant qu'il y a lieu que la grille de pondération et d'évaluation soit adoptée par les membres du conseil pour l'appel d'offres BED20250213 concernant les services professionnels d'exploitation des ouvrages de traitement de l'eau potable et des eaux usées;

Considérant que les quatre (4) critères d'évaluation et de sélection sont les suivants :

Description	Points
Système qualité	20
Expérience de l'entreprise	30
Organisation de la firme et capacité de relève	20
Compréhension du mandat	30
Total	100

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc

D'adopter la grille d'évaluation et de pondération des soumissions du relative à l'appel d'offres BED20250213, pour les services professionnels d'exploitation des ouvrages de traitement de l'eau potable et des eaux usées.

ADOPTÉE

24-12-401 Création et embauche au poste cadre de préventionniste au service de sécurité incendie de Bedford

Considérant la création d'un nouveau poste cadre de préventionniste à temps plein au service de sécurité incendie de Bedford;

Considérant que le poste a été affiché à l'interne dans un premier temps afin de donner l'opportunité à nos employés de s'accomplir professionnellement;

Considérant la liste des tâches énumérées dans l'offre d'emploi;

Considérant la réception de deux (2) candidatures et que lesdits deux (2) candidats ont été retenus pour une entrevue;

Considérant que le comité de sélection composé de Claude Dubois, maire, Ralph Gilman, directeur du SSI de Bedford, et Catherine Nadeau, directrice générale adjointe, a retenu la candidature de monsieur Claude Krans;

Considérant que le projet de proposition d'embauche a été déposé au conseil;

Proposé par le conseiller Yves Gnocchini Appuyé par la conseillère Marie-Josée Lamothe

De créer le poste de préventionniste pompier à temps plein à la Ville de Bedford avec les tâches décrites dans l'affichage interne.

Que ce conseil autorise l'embauche de monsieur Claude Krans à titre de préventionniste pompier au service de sécurité incendie de Bedford, avec une entrée en fonction le 6 janvier 2025, et ce, selon les modalités prévues à la proposition d'embauche.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

N.M. Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi le 6 décembre sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue par courriel.

Une (1) citoyenne s'est prévalue de la période de questions comme suit :

• Au sujet 9.1, les trottoirs qui vont être ajoutés, est-ce qu'on a une idée du prix et quel est le montant de la compensation aux propriétaires?

24-12-402 Levée de la séance extraordinaire

Proposé par la conseillère Mona Beaulac Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que la séance soit levée à 19h42.

Claude Dubois, maire

ADOPTÉE

Me Catherine Nadeau, directrice générale adjointe et greffière